

ENEDIS - LINKY 2018

Le 11 mai 2016 le CRIIREM a participé à une table ronde à l'Assemblée Nationale, sur le LINKY et son impact sur la Santé. À cette occasion le CRIIREM a signalé les incertitudes engendrées par les déclarations inappropriées d'ENEDIS et les mesures inadaptées annoncées par l'ANFR. Il a demandé la mise en place de mesures indépendantes réalisées au contradictoire, démarche à laquelle les élus présents se sont montrés favorables.

Le 23 février 2017, le CRIIREM a été convoqué à une réunion sur "les niveaux de champs électromagnétiques émis par les compteurs LINKY et sur l'exposition de la population induite par les compteurs communicants" dans le cadre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), en présence de l'ANSES, d'ENEDIS, de l'ANFR et des parlementaires. En raison de l'incertitude des résultats présentés par l'ANSES et ENEDIS, le CRIIREM a insisté pour la mise en place d'un protocole et de mesures indépendantes à réaliser au contradictoire.

Le 3 mars 2017, le CRIIREM a été convié à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) avec ENEDIS qui a accepté la mise en place d'un protocole de mesures réalisé au contradictoire avec la participation de tous les organismes impliqués.

Il y a urgence de faire connaître officiellement avec certitude les niveaux des émissions électromagnétiques engendrés par les compteurs électriques communicants LINKY et la technologie nécessaire à son fonctionnement par des mesures réalisées au contradictoire. Ces niveaux d'émissions étant reconnus scientifiquement, il sera possible de donner un avis définitif sur les impacts potentiels concernant la Santé, la Sécurité et la Compatibilité Électromagnétique. Le travail n'a toujours pas été réalisé.

Les courriers au Ministère de l'écologie et à l'ADEME envoyés en octobre 2017 sont restés sans réponse.



La réponse de l'ADEME, datant du 7 juin 2018, apportée à François de Rugy, alors Président de l'Assemblée Nationale, à la question de la mise en place d'une étude sur les REM émis par un compteur LINKY, confirme bien l'engagement de ses équipes à soutenir toute nouvelle évaluation, mais est restée lettre morte, puisqu'à ce jour aucune étude complète n'a été réalisée.

Le CRIIREM réitère sa demande auprès du Ministre de l'écologie François de Rugy, demande soutenue par les élus de l'OPECST, d'user de son autorité auprès de l'ADEME pour qu'enfin soit levée les incertitudes concernant les émissions radio électriques du compteur LINKY.

Qu'attend ENEDIS pour soutenir cette demande et mettre fin aux incertitudes ?
Ensuite organiser un débat participatif sur le LINKY avec pour partenaire ENEDIS, nous semble là marquer un conflit d'intérêt que le CRIIREM ne peut que dénoncer.

Le Mans, 16 octobre 2018

Catherine GOUHIER
Présidente CRIIREM